

11/02/2015

CTE - 053M
C.P. - Développement
durable révisée
2015-2020

Stratégie de développement durable du Québec

 équiterre

17 février 2015

Mémoire déposé à la Commission sur le Transport et l'Environnement
Sidney Ribaux, directeur général, Isabelle St-Germain, directrice générale adjointe

Équiterre

- Bureaux à Montréal et Québec
- Groupes bénévoles à Gatineau, Lanaudière, Trois-Rivières, Sherbrooke.
- 12 000 membres (donateurs).
- 130 000 sympathisants (lecteurs)
- Expertises: alimentation, climat, transport, énergie, approvisionnement et consommation responsable.

équiterre



Introduction

- La coordination de l'action gouvernementale sur le développement durable est un exercice ambitieux.
- La Stratégie de développement durable 2015-2020 a de toute évidence nécessité un travail colossal.



Introduction

- Nous félicitons le MDDELCC de mener ces importants travaux et remercions les membres de la Commission sur le Transport et l'Environnement de prendre le temps d'évaluer cette stratégie, de nous lire et de nous entendre.

Principes et cohérence

- L'article 6 de la Loi sur le développement durable énonce les principes que devraient suivre l'ensemble des MO dans l'ensemble de leurs actions.
- Ils sont pertinents mais mériteraient d'être mieux connus, promus et appliqués.

Principes et cohérence

- Selon l'article 6. h) de la loi sur le développement durable (LDD): «...Les actions entreprises sur un territoire doivent prendre en considération leurs impacts à l'extérieur de celui-ci».
- On fait référence, par exemple, aux GES émis par un produit ou un projet ailleurs qu'au Québec mais qui sera consommé ou réalisé sur le territoire québécois.

Principes et cohérence



Ce principe devrait être appliqué dans le mandat au BAPE sur l'oléoduc Énergie Est et on félicite le gouvernement à cet égard.

équiterre

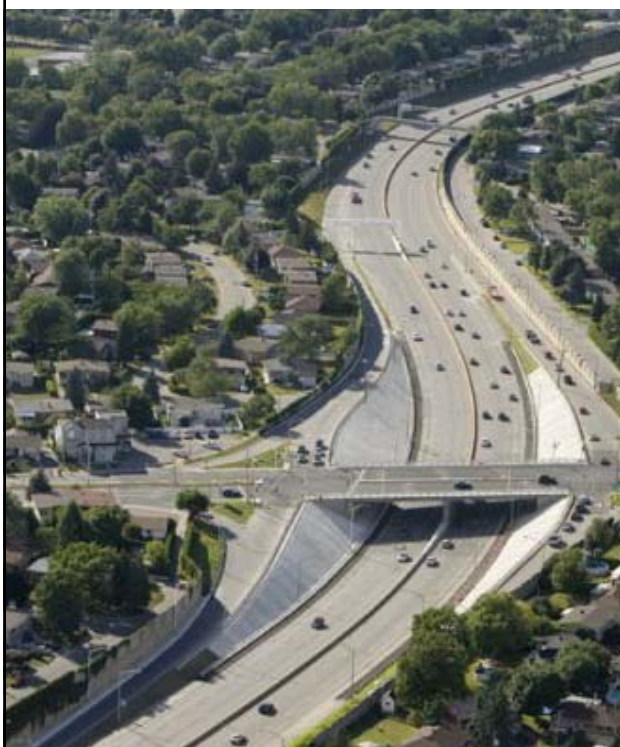
Principes et cohérence



À l'inverse, l'investissement de 600 millions de dollars pour prolonger sur 8 km l'autoroute 19 et desservir 6600 personnes va à l'encontre de plusieurs principes et objectifs de la LDD et de la Stratégie.

équiterre

Principes et cohérence



Le projet de l'autoroute 19 dénote aussi le manque de cohérence entre les politiques gouvernementales. Il sera difficile de mobiliser les fonctionnaires et citoyens sans cohérence.

Imposer des cibles

- Le Gouvernement fédéral a abandonné l'approche de laisser chaque MO fixer ses propres cibles.
- Une approche hybride est sans doute souhaitable: que les MO en fixe certaines et que le gouvernement en impose d'autres.



e

Imposer des cibles

- On salut les «activités incontournables» dont certains «résultats» attendus sont chiffrés.
- Il faudrait étendre cette approche à d'autres objectifs qui s'appliqueraient ainsi à l'ensemble du gouvernement alors qu'actuellement la plupart des cibles sont identifiées par les MO, à leur discrétion.

Financement

	Budget 2004-2005 (en millions \$)	Budget 2014-2015 (en millions \$)	Variation
Santé	20 071	32 346	↑ 61 %
Éducation	11 877	16 963	↑ 43 %
Culture	531	666	↑ 25 %
Environnement	166	157	↓ 5 %
Total programme	47 151	65 704	↑ 40 %
Dette	6 939	8 583	↑ 24 %
Grand total	54 090	74 287	↑ 37 %

Source RNCREQ, 2015

équiterre

Financement

- Alors que les mandats de ce qui était le Ministère de l'Environnement se multiplient: développement durable, changements climatiques, etc. son budget d'opération diminue!
- Ces nouveaux mandats sont pourtant parmi les plus importants et les plus ambitieux du gouvernement.
- Il est irréaliste de demander au MDDELCC d'en faire à ce point plus avec moins de ressources.

Financement

- Tout comme il faut des objectifs contraignants, il faut du financement pour:
- i) La promotion et la mise en valeur des bons coups (exemplarité).
- ii) La sensibilisation, la formation et la communication de la Stratégie
- iii) L'évaluation de la progression du gouvernement.

Financement

- Il faudrait aussi mettre sur pied un fonds ou un mécanisme d'investissement pour que les MO puissent agir même avec un budget d'opération restreint.
- Exemple: le prix d'achat d'un véhicule électrique est plus élevé qu'un véhicule à essence, mais l'économie de carburant permet de compenser cette différence sur quelques années.

équiterre

Financement



Il faut augmenter le financement du MDDELCC pour lui donner les ressources pour suivre l'ensemble de ces mandats.

équiterre

Financement

- Il faut financer les groupes environnementaux comme le prévoit la Politique gouvernementale sur l'action communautaire.
- Il faut spécifiquement financer le Centre Québécois du droit de l'environnement (CQDE) qui a un mandat important et difficile à financer autrement.

Portée

- Considérant l'immense impact des réseaux municipal, universitaire, de la santé et scolaire, il doivent faire partie de la stratégie ou du moins de certaines composantes de celles-ci comme les objectifs de réduction de GES.

Climat

- Le PACC 2006-2012 visait une réduction pour le Québec de 6 % des GES entre 1990 et 2012. Cette cible a été atteinte et même dépassée.
- Le PACC 2012–2020, vise une réduction de 20% entre 1990 et 2020.
- Il n’y avait pas de cible de l’ensemble des MO pour 2013 et aucune cible pour 2020?

Climat

« Les émissions de l'appareil gouvernemental québécois (secteur public et parapublic) représentent 1 % du bilan global des émissions de GES du Québec (environ 1 Mt éq. CO₂), dont 87 % en provenance des bâtiments et 13 % en provenance du parc de véhicules gouvernementaux. »

- Plan d'action 2013-2020
sur les changements climatiques.

équiterre

Climat

- Pour la stratégie 2008-2014 il ne nous a pas été possible de savoir si le gouvernement avait augmenté ou diminué ses GES.
- La Stratégie 2015-2020 comporte des objectifs de réduction de 9 % pour les véhicules et de 10 % pour les bâtiments mais avec l'année de référence de 2010.
- Il s'agit donc d'une amélioration.

Climat

- La réduction des GES devrait être un objectif obligatoire pour l'ensemble des MO.
- Globalement, le gouvernement devrait viser minimalement 20% de réduction de 1990 à 2020.



Transport

- Dans la première stratégie, un objectif de réduire la consommation de carburant de 20% a été fixé à partir des niveaux de 2002 et ce avant 2015. En 2010, la consommation avait plutôt augmenté de 4%.
- Par ailleurs, en dépit du PACCC 2006 – 2012 et de la Stratégie de développement durable, la dernière enquête Origine destination note une stagnation du transport en commun et une progression de la motorisation de 11%.

Transport

- On salut l'objectif d'atteindre 2000 véhicules légers électriques ou hybrides rechargeables
- On souhaiterait des objectifs contraignants pour le parapublic à cet égard.
- On souhaiterait aussi que le MTQ se dote d'objectifs cohérent avec la LDD: i.e. un frein au développement autoroutier et un investissement massif en transport collectif et actif.

Bâtiments

- Ce secteur comporte possiblement le plus grand potentiel de réduction de l'empreinte environnementale de l'appareil gouvernemental.
- Les objectifs d'efficacité énergétique fixé dans la dernière stratégie n'ont pas été complètement atteints.

Bâtiments

- En 2013-2014, la Société québécoise des infrastructures (SQI) gérait 357 bâtiments et 746 baux pour le compte du gouvernement du Québec. Ces chiffres excluent les bâtiments scolaires et de la santé.
- Il faut ajouter: 2716 écoles, 41 établissements d'enseignement gouvernementaux, 52 Cégeps publics et 184 établissements du réseau de la santé sans compter les bâtiments universitaires et municipaux.

équiterre

Bâtiments

- Il existe pourtant un potentiel pouvant aller jusqu'à 30% d'économies pour les bâtiments
- Il existe aussi un potentiel important de réduction des GES, notamment par le remplacement de carburant (pour la chauffe).
- Enfin, il existe un potentiel énorme autre que les GES et l'efficacité énergétique: matériaux, eau, qualité de l'air, matières résiduelles, etc.
- Le Gouvernement doit aussi se donner un objectif précis de certification LEED.

Bâtiments

- Il semble y avoir deux cibles de réduction des GES pour les bâtiments du gouvernement, 10% dans la Stratégie et 15% dans le PACC.
- Il faudrait assurer la cohérence des documents mais aussi viser une cible plus ambitieuse, entre 20 et 30%.

Approvisionnement

- L'agriculture et la déforestation représente près de 25% de la production des GES.
- La majorité de aliments que nous consommons voyagent de 2400 km à 2800 km avant de se rendre dans notre assiette.
- La politique sur la souveraineté alimentaire à identifié comme piste d'action la promotion de l'avantage écologique des aliments du Québec au regard de leur empreinte carbone.

Approvisionnement

- Le Gouvernement du Québec a tardé à se doter d'une politique d'achat cohérente avec la LDD.
- La politique sur la souveraineté alimentaire a comme objectif d'arrimer la demande du marché institutionnel à l'offre des produits alimentaires québécois dans les établissements scolaires et de santé.
- Cette politique propose de soutenir les projets des filières sectorielles visant à améliorer leur performance en matière de développement durable, notamment au chapitre de l'empreinte carbone et de la production biologique.

Approvisionnement



Le commerce équitable est une certification sociale indépendante, principalement de produits alimentaires exotiques (café, sucre, chocolat, bananes, etc.)

Il est pourtant absent de la Stratégie.

équiterre

Approvisionnement

La Stratégie devrait comporter des cibles d'achats de produits alimentaires locaux, biologiques et équitables et ce pour l'ensemble des secteurs gouvernementaux et paragouvernementaux.



Recommandations

1. On doit appliquer systématiquement les principes de la LDD aux planifications, grands projets et grandes orientations de l'État comme les politiques économiques et énergétiques, les projets d'infrastructures et l'allocation des budgets.

Recommandations

2. Augmenter le financement du MDDELCC.
3. Doter la stratégie de développement durable de budgets de communications, de sensibilisation, de formation et d'un fonds d'investissement.

Recommandations

4. Financer les groupes environnementaux comme l'exige la Politique de reconnaissance des organismes communautaires.
5. Financer le Centre québécois du droit de l'environnement.

Recommandations

6. Assujettir les organismes paragouvernementaux (municipal, Cégep, universitaire, santé, scolaire) à la Stratégie et leur imposer certaines cibles sur les GES, le transport, les bâtiments et l'approvisionnement.

Recommandations

7. Fixer un objectif de réduction de 20 % ou plus (1990-2020) des GES pour l'ensemble du gouvernement ainsi que par MO et pour les secteurs paragouvernementaux et rendre l'atteinte de cet objectif obligatoire.

Recommandations

8. Adopter la norme LEED or ou platine pour l'ensemble des propriétés, baux, aménagements, rénovations ou des nouvelles constructions de bâtiments occupés par le gouvernement ou d'une organisation paragouvernementale.



Recommandations

9. Fixer des objectifs annuels de réduction de l'utilisation des énergies fossiles dans les bâtiments gouvernementaux et paragouvernementaux.

10. Fixer des objectifs de réduction de la consommation d'énergie pour les bâtiments du gouvernement et ceux des organisations paragouvernementaux d'entre 20 et 30% d'ici 2020 à partir des niveaux de 2010.

Recommandations

11. Clarifier l'objectif d'achat de véhicules électriques (2000 d'ici 2017 mais combien d'ici 2020?) et imposer des objectifs similaires pour l'ensemble des MO et des secteurs paragouvernementaux.

12. Adopter une loi Zéro Émission pour assurer la disponibilité des véhicules électriques au Québec.

Recommandations

13. Adopter des objectifs d'achat d'aliments locaux (50%), biologiques (10 %) et équitables (50 % des produits disponibles)



Conclusion

Les premiers peuples à occuper notre territoire se disaient qu'il ne faut jamais prendre une décision collective sans penser aux conséquences sur les 7 prochaines générations.

Il serait grand temps d'appliquer ce principe.



www.equiterre.org



équiterre